

RÈGLES PARTICULIÈRES 2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT



MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

Peuvent prétendre participer au championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM Inter Jeune, LUE, NJ. Ils devront être en possession **du guidon de bronze pour les 50cc** et du guidon d'or ou du CASM (à partir de 12 ans) pour les autres catégories.

Un titre de champion de France sera attribué dans les catégories suivantes :

- **Poussin 65cc**
- **Pupille 65cc**
- **Benjamin 85cc**
- **Minime 85cc**
- **1^{ère} Féminine au scratch des catégories 65cc***
- **1^{ère} Féminine au scratch des catégories 85cc***

*** Si plus de 5 pilotes sont classés**

Pour la catégorie 50cc, les pilotes seront classés uniquement à l'épreuve. Aucun titre ne sera attribué en fin d'année.

Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France.

Age des pilotes :

- **50cc : Minimum 6 ans ; Maximum 8 ans (né au plus tard en 2015)**
- **Poussin 65cc : Minimum 7 ans ; Maximum 9 ans (né au plus tard en 2014)**
- **Pupille 65cc : Minimum 10 ans ; Maximum 11 ans (né au plus tard en 2012)**
- **Benjamin 85cc : Minimum 9 ans ; Maximum 11 ans (né au plus tard en 2012)**
- **Minime 85cc : Minimum 12 ans ; Maximum 13 ans (né au plus tard en 2010)**

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et la limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année au cours de laquelle le coureur atteint l'âge maximum.

Machine :

Toutes les machines doivent avoir la cylindrée aux normes constructeurs.

La cylindrée imposée est :

- 50cc maximum, thermique centrifuge et électrique ;**
- 65cc maximum ;
- 85cc maximum

Des démontages inopinés et des contrôles techniques pourront être effectués sur les épreuves.

Pour toutes les catégories, les plaques numérotées des machines devront être :

- **Numéros noirs sur fond blanc (numéros aux normes FFM).**

Les machines de la catégorie 50cc devront être d'origine et le diamètre des roues devra être de 10 ou 12 pouces à l'avant et de 10 pouces à l'arrière.

Les machines des catégories 65cc et 85cc devront posséder la cylindrée d'origine, le diamètre des roues, 12 pouces arrière en 65cc et 14 ou 16 pouces arrière en 85cc, le reste étant libre.

Equipement :

Les protections coudes/épaules/genoux : Norme EN 1621-1 sont obligatoires pour les catégories **50cc**, 65cc, 85cc et junior 125cc (obligatoire sur les épreuves FIM et FIM Europe).

Pour les autres obligations se référer au règlement Technique Mx.

Délégué :

Comas Christophe : 06.72.80.50.28

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2023 (voir article 6.3 du règlement Général).

ARTICLE 3 - FORMULE

Le championnat de France Minivert 2023 se disputera au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 4 – SELECTION DES PILOTES

Pour chaque catégorie, le nombre de pilotes est fixé à 40 pilotes.

Pour la 1^{ère} épreuve, les pilotes ayant été classés au même championnat de France en 2022 (à partir de la 2^{ème} épreuve, les pilotes ayant marqué au minimum 1 point dans le championnat en cours au jour de la validation) seront prioritaires s'ils sont engagés à la totalité des épreuves.

Dans la limite des places disponibles, le plateau sera complété comme suit :

- 1. En fonction du nombre d'épreuves où les pilotes sont inscrits ;**
- 2. En fonction de la date d'inscription**

Dans les catégories 65cc et 85cc, si le nombre de pilotes n'était pas suffisant (minimum 20 pilotes) dans une catégorie (exemple : Poussin et Pupille ou Benjamin et Minime) les deux catégories seraient regroupées.

ARTICLE 5 – DEROULEMENT DES EPREUVES

Essais Libres et Qualifications :

Catégorie 50cc :

- 1 séance d'essais libres de 10 mn
- 1 séance d'essais chronométrés de 10 mn

Catégories 65cc et 85cc :

- 1 séance d'essais libres de 10 mn
- 1 séance d'essais chronométrés de 15 mn

Mise en grille :

La mise en grille pour les manches s'effectuera en fonction des résultats des essais chronos (voir article 5.4 - Grille de départ).

Manches :

Catégorie 50cc :

2 manches de 8 mn + 1 tour

Catégories 65cc et 85cc :

2 manches de 15 mn + 1 tour

Les manches devront être séparées par un intervalle de 1h20 minimum.

ARTICLE 6 - HORAIRES

Les pilotes arrivant dans la nuit devront avertir le délégué avant 19h30 la veille de l'épreuve afin d'être autorisés à passer aux contrôles administratif et technique le matin de l'épreuve. Sans nouvelle de leur part, ils ne seront pas autorisés à participer à l'épreuve.

La veille de l'épreuve :

- 15h00 - 20h00 : Contrôles Administratif et Technique
- 16h00 : Visite du circuit

Le jour de l'épreuve :

7h45		Briefing pilotes		
8h00	8h10	Benjamin 85cc	Essais Libres – Groupe A	10 mn
8h15	8h25	Mimine 85cc	Essais Libres– Groupe B	10 mn
8h30	8h40	50cc	Essais Libres	10 mn
8h45	8h55	Pupille 65cc	Essais Libres– Groupe A	10 mn
9h00	9h10	Poussin 65cc	Essais Libres– Groupe B	10 mn
9h15		Benjamin 85cc	1 Test de départ	
9h20	9h35		Essais Chronos– Groupe A	15 mn
9h40		Mimine 85cc	1 Test de départ	
9h45	10h00		Essais Chronos– Groupe B	15 mn
10h05		50 cc	1 Test de départ	
10h10	10h20		Essais Chronos	10 mn
10h25		Pupille 65cc	1 Test de départ	
10h30	10h45		Essais Chronos– Groupe A	15 mn
10h50		Poussin 65cc	1 Test de départ	
10h55	11h10		Essais Chronos– Groupe B	15 mn
11h15		Benjamin 85cc	Tour de reconnaissance	
11h20	11h40		1 ^{ère} Manche – Série 1	15 mn + 1T
Pause				
13h10		Mimine 85cc	Tour de reconnaissance	
13h15	13h35		1 ^{ère} Manche - Série 2	15 mn + 1T
13h40		50cc	Tour de reconnaissance	
13h45	14h00		1 ^{ère} Manche	8 mn + 1T
14h05		Pupille 65cc	Tour de reconnaissance	
14h10	14h20		1 ^{ère} Manche - Série 1	15 mn + 1T
14h25		Poussin 65cc	Tour de reconnaissance	
14h30	14h50		1 ^{ère} Manche - Série 2	15 mn + 1T
14h55		Benjamin 85cc	Tour de reconnaissance	
15h00	15h20		2 ^{ème} Manche - Série 1	15 mn + 1T

15h25		Mimine 85cc	Tour de reconnaissance	
15h30	15h50		2 ^{ème} Manche - Série 2	15 mn + 1T
15h55		50cc	Tour de reconnaissance	
16h00	16h15		2 ^{ème} Manche	8 mn + 1T
16h20		Pupille 65cc	Tour de reconnaissance	
16h25	16h45		2 ^{ème} Manche - Série 1	15 mn + 1T
16h50		Poussin 65cc	Tour de reconnaissance	
16h55	17h15		2 ^{ème} Manche - Série 2	15 mn + 1T
17h20		Remise de prix		
17h30		Réunion de jury		
20h00		Fin de l'épreuve		

Le club devra prévoir une coupe pour les 3 premiers du classement de la journée de chaque catégorie **(en 50cc les 3^{ers} en thermique et les 3^{ers} en électrique) et aux 1^{ères} féminines (50cc, au scratch pour les 65cc et les 85cc). Soit un total de 21 coupes.**

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au règlement Général Motocross et au règlement Technique Motocross.